LE RÉCIT POÉTIQUE

Alexandru LUCA

Abstract

The poetic story is a particular type of literary form that appeared at the end of the 19th century, originating from the innovative efforts of some poets like Rimbaud, Baudelaire, Mallarmé. The poetic story gets beyond the frame of poetry, placing characters in a specified or an unspecified period of time and in a space that can be defined or not. Jean-Yves Tadié's work, "Le récit poétique", admirably treated the problematics of this hybrid literary form.

Keywords: verse, poem, story, space, time, character

Les artistes symbolistes de la fin du XIXème siècle nourrissaient, ouvertement, le désir de créer une œuvre totale, œuvre qui prenait pour Mallarmé le nom de « Livre » , ou de « roman poétique », de « roman lyrique » ou même de « poème en prose » pour la plupart de ses contemporains. Ce désir procède avant tout d'une volonté de ressembler, de réunir plusieurs éléments des trois genres sous le signe du lyrisme, voire de celle, encore plus ambitieuse, de faire fusionner les diverses manifestations de l'art en estompant leurs frontières.

On sait que Mallarmé, bien qu'il ne l'ait mis en œuvre, faisait l'apologie d'une nouvelle forme de vers qui allait bouleverser les rapports de la poésie et de la prose : le vers libre. A la suite de Verlaine qui rompait déjà avec les structures métriques classiques en prônant les formes impaires, de Baudelaire, suivis de Rimbaud qui nommaient « poèmes » de courts textes en prose, deux courants se détachent à l'intérieur du mouvement symboliste. Le premier est plutôt empirique, il met en œuvre le « vers libéré » sans le théoriser. Ce type de vers se trouve libéré, comme son nom l'indique, d'un certain nombre de contraintes traditionnelles : il conserve le même mètre (c'est-à-dire un nombre de syllabes fixe pour chaque vers d'un même poème) ainsi que l'homophonie finale, mais s'autorise quelques libertés par rapport aux lois de la versification, notamment l'abandon des règles de décompte à l'intérieur du vers – la prise en compte du *e* caduc, des hiatus et de la position de la césure. La rime du vers libéré devient approximative ou se voit remplacée par des assonances et des allitérations dont les règles d'alternance ne sont guère plus systématiquement respectées. En guise d'exemple, Rimbaud, qui fut un révolutionnaire. Il faut dire qu'il n'innove pas tout, car il a subi, lui aussi, des influences, surtout celle de Baudelaire. Le renouvellement qu'il apporte est pourtant, d'une importance sans conteste et de nombreux poètes se réclameront de lui : un Paul Claudel, un André Breton.

Le second courant, qui fera école, instaure la notion de « vers libre » qui rend plus souples les règles de la versification en rapprochant le vers de la prose. Niant le vers classique, le vers libre abandonne en effet tout principe métrique (décompte des syllabes et rime). Les vers ne sont alors plus obligatoirement reliés entre eux de façon verticale

BDD-A2780 © 2010 Universitatea Petru Maior
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:37:23 UTC)

(paradigmatique) par le principe de la rime mais possèdent surtout des jeux d'homophonies internes. Ils abandonnent parfois leur majuscule initiale et rompent ainsi avec l'idée traditionnelle considérant le vers comme une unité poétique. Ainsi, l'unité poétique devient le poème dans son entier, non plus le vers à lui seul. Par ailleurs, ces deux théoriciens du rythme constatent que les vers libres se regroupent parfois sur la page en ensembles librement constitués qu'on peut nommer « versets » et qui peuvent représenter de sortes de vers libres élargis ou de séries de vers libres s'associant afin d'édifier des unités typographiques, rythmiques et parfois syntaxiques. A la suite des précurseurs de la modernité et des symbolistes, la poésie demeure versifiée, même si les détracteurs du vers libre reprochaient à celui-ci de n'être pas un vers en raison de son opposition au système métrique, mais l'on peut désormais concevoir que le champ de la poésie s'étende et qu'il existe d'une part une poésie en prose (les poèmes en prose), d'autre part que l'épanouissement du vers libre tende à rapprocher la poésie versifiée de la prose. L'idée même de poésie s'élargit alors et se dissocie du vers, pour, reprendre son sens étymologique de création.

Le mélange des genres, déjà bien amorcé par les tendances rencontrées par le lyrisme dès la fin du XIX^{ème} siècle, se poursuivra au début du XX^{ème} siècle avec la naissance de nouvelles formes littéraires parmi lesquelles il faut compter le récit poétique. Jean-Yves Tadié a, pour la première fois, tenté en 1978 de définir ce type d'œuvres comme des variantes du récit en donnant ainsi la possibilité à la critique de les placer dans la typologie des genres littéraires grâce au recensement d'un certain nombre de particularités communes à plusieurs d'entre elles. Les travaux de Jean-Yves Tadyé ont engendrés un renouveau dont bénéficie l'étude de la question des genres au sein de la critique des dernières années, critique qui s'intéresse particulièrement au genre indéfinissable du lyrisme ainsi qu'à la forme hybride et problématique du récit poétique.

On trouve, dans *Le Récit Poétique*, l'ouvrage de J.-Y. Tadié, deux approches différentes du phénomène littéraire de ce type de récit.

La première, présentée au tout début de l'ouvrage, est purement théorique et propose une hypothèse : elle décrit le genre comme relevant d'un « phénomène de transition entre le roman et le poème » et se base sur la simple opposition dans le récit poétique de la fonction référentielle du langage romanesque à la fonction poétique du langage.

Le récit poétique en prose est la forme du récit qui emprunte au poème ses moyens d'action et ses effets, si bien que son analyse doit tenir compte à la fois des techniques de description du roman et de celles du poème : le récit poétique est un phénomène de transition entre le roman et le poème. […] L'hypothèse de départ sera que le récit poétique conserve la fiction d'un roman : des personnages auxquels il arrive une histoire en un ou plusieurs lieux. Mais, en même temps, des procédés de narration renvoient au poème : il y a là un conflit constant entre la fonction référentielle, avec ses tâches d'évocation et de représentation, et la fonction poétique, qui attire l'attention sur la forme même du message (*Le Récit Poétique*, p. 7-8).

BDD-A2780 © 2010 Universitatea Petru Maior
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:37:23 UTC)

L'autre approche est pragmatique, empirique, et découle d'une constatation à la lecture de points communs entre un certain nombre d'œuvres. C'est la définition du récit poétique au sens large, avec toutes ses nuances, que livre J.-Y. Tadié dans l'ensemble de son étude.

Les points communs [des récits poétiques] seraient les suivants : l'espace romanesque s'affranchit des contraintes réalistes du décor pour devenir lieu de l'enchantement et du mythe ; la description des paysages prend dès lors une importance nouvelle par rapport aux seules contraintes du récit. Le temps se concentre en instants magiques qui délinéarisent la trame chronologique, ou bien se dilate, devient pure attente ; la structure narrative prend ainsi, volontiers, la forme de la spirale ou du cercle. Les personnages obéissent au même mouvement d'allégement, et ne requièrent plus nécessairement un état civil complet. Gardant une part d'ombre, ils peuvent servir de symboles, de figures allégoriques, permettant au lecteur de s'identifier autrement avec l'esquisse d'une silhouette. Privilégiant le flou ou la demi-teinte, ce type de récit s'ouvre à une écriture plus ouvertement poétique, cherchant à structurer musicalement ses motifs, recourant abondamment aux prestiges de la métaphore.

J.-Y. Tadié divise son ouvrage en six parties dans lesquelles il examine successivement les différents aspects, qui se recoupent d'ailleurs souvent, du récit poétique concernant les personnages, l'espace, le temps, la structure, le mythe et le style.

Les personnages du récit poétique sont pour lui moins contradictoires et moins complexes que dans le roman ; ils bénéficient d'une autonomie réduite ne leur permettant que de constituer « un vide empli par le monde ». Ces « héros disloqués [qui] laissent le plus souvent la place à un moi tyrannique, d'autant plus despotique qu'il a perdu la plupart de ses privilèges » font penser à des doubles de la figure du poète moderne. Ceci amène à constater que les récits poétiques sont pour la plupart écrits à la première personne, tout comme les récits autobiographiques. Mais J.-Y. Tadié ne se soucie guère d'une telle approche de la problématique dans le récit poétique, ce qui importe étant non le personnage et sa « personnalité » de fiction, mais uniquement sa fonction :

Ce qui compte, c'est la solitude d'un héros dont la masse, sous la forme d'une répétition pronominale obsessionnelle […] a pour caractéristique essentielle d'être une forme vide, le support d'une expérience, non plus agent mais patient. […] Le protagoniste ne construit pas le monde, il le subit (p. 18).

Selon J.-Y. Tadié, le personnage n'est donc qu'un support, qu'une « structure verbale » permettant le renoncement du récit poétique à l'illusion référentielle et attirant par là même l'attention du lecteur sur la structure poétique de l'œuvre. Ainsi, « le vide sémantique du personnage fait le plein du texte »

L'espace du récit poétique ne tient pas compte de « l'organisation des blancs et des noirs » sur la page dont il laisse le privilège aux poèmes lyriques en acceptant une certaine « monotonie de la typographie » En revanche, J.-Y. Tadié accorde une grande importance aux « signes qui produisent un effet de représentation ». Ces « signes » sont tout simplement les descriptions qui ont un statut et une fonction particuliers dans les récits

BDD-A2780 © 2010 Universitatea Petru Maior
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:37:23 UTC)

poétiques. En effet, elles ne constituent plus comme dans le roman un simple « cadre » à l'intérieur duquel se jouent des intrigues, mais participent de cette intrigue comme le ferait un personnage à part entière : dans un récit poétique, « l'espace peut, en effet, devenir lui-même protagoniste, agent de la fiction ». Quand un récit poétique décrit, il raconte dans le même temps – la description est la « narration du visible », en conséquence, la structure fondamentale et traditionnelle du récit qui faisait alterner narration et description se trouve dans une certaine mesure remise en cause, les descriptions et les paysages participant tous deux de la narration, même si le lecteur peut toujours distinguer un lieu d'un événement. Par ailleurs, l'espace du récit poétique est souvent binaire, l'œuvre construisant un espace idéal, « bénéfique », qui s'oppose alors à tout ce qui ne s'accorde pas avec lui pour générer ainsi un deuxième lieu « négatif » : « Le lieu privilégié, dans le texte, est construit contre tout ce qui n'est pas lui ».

Le traitement du temps dans le récit poétique est semblable à celui de l'espace et il est discontinu. Pourtant, le discours du récit poétique est continu, « la narration est linéaire et progressive, sans bouleversements ni interpolations » au point que l'on peut ressentir un véritable sentiment d'ennui à sa lecture : on a l'impression qu'il ne se passe rien en dehors des quelques événements formant l'essentiel de la trame narrative. Mais c'est justement cette ordonnance linéaire de la narration qui permet au lecteur de percevoir des ruptures dans la fiction constituant autant de surgissements d'« instants poétiques ». De même, il y a dans les récits poétiques beaucoup de moments d'attente narrative (où le lecteur attend que quelque chose se produise) et de descriptions de l'attente des personnages si bien que l'auteur semble parfois préférer, à l'instar de son héros, la quête, l'évocation des moments d'attente, plutôt que celle du moment où se produit l'événement attendu. Sur le plan de la réception des récits poétiques, J.-Y. Tadié note l'impact de leur caractère poétique qui provoque une lecture plus « hachée » que celle d'un roman, « parce que les chocs des instants poétiques appellent, non seulement dans le récit, mais en nous, un prolongement, un temps qui les développe et pendant lequel nous les recréons ».

En somme, pour J.-Y. Tadié, le récit poétique *adapte* à la prose narrative les « moyens du poème ». Il s'agit d'un genre à la fois archaïque (car il relève pour une part du récit mythique, de la littérature médiévale) et moderne, car il transcende les mouvements, les écoles littéraires en se manifestant à partir du symbolisme de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à la période du « Nouveau Roman » dans les années 1950. Il n'évoque pas, contrairement au roman, la dissolution, la disparition du personnage individuel, du héros, à l'intérieur d'une société dégradée, mais reflète dans une visée ontologique ambitieuse les valeurs sacrées de la vie.

BDD-A2780 © 2010 Universitatea Petru Maior
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:37:23 UTC)

Bibliographie

MAINGUENEAU D., *Embrayeurs et repérages spatio-temporels,* Le français dans le monde, 182/1974.

TADIÉ, J.Y., *Le récit poétique*, Gallimard, collection « Tel Gallimard », Paris, 1994.

TODOROV, T., *Les catégories du récit littéraire*, in *Communications,* 8, Ed. du Seuil, Paris, 1981.

BDD-A2780 © 2010 Universitatea Petru Maior
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:37:23 UTC)